

Ascension



Ter Mai  
z Melijne



*la Tourénie vue de la Bessière*



*le Cluzel vu de Triols*



*maison Molinier de la Pierre Blanche*



*la Baraque de Marcillac*

Le consultant a son fort en differentes  
occasions, undevantement de l'inspirable  
transpiration - celle ci ayant du partie en fuis  
dans la masse des humeurs, les avirices, de  
a augmenté le volume, et y a cause.  
principalement une avirice qui fait  
reconnostre en differens parties du corps, comme  
aux jambes, entre les epaules, dans la cossie  
cotilodes gauche, et plus especialement  
dans la trachee astree? le qui pourroit impression  
affecter le poumon et le blesson.

pour y remedier je fais l'avis que je fasse  
faire une poete saignee de l'un des bras, et  
qu'il soit purge le lendemain par un verre  
de potion prepare avec deux dragnes de folioles  
une dragne de sel de glambot et deux dragnes  
de rhubarbe qui on fera bouillir, on infuser  
selon l'art, et une once de manne qui  
ajoutera sa force pour l'affection, et couler  
laquelle sera fondue, et exprimée.

chaque matin des douze suivants, il doit avaler  
a jum un bouillon prepare avec un petit poeler  
tiorche et faire avec lui diverses etantes dans  
leau bouillante et roses, qui on fera bouiller

pendant une heure et demie - deux ouues de  
vaine de patience, et demis ouues de celle de  
bordane quon ajoutera de forte pour laisser  
bouillir le tout pendant un quart d'heure, deux  
poignees de bouroache, deux pieces de coton  
et deux pieces de fumetore qui on ajoutera la fin  
pour laisser bouillir auore le tout pendant un  
autre quart d'heure, couler apres, et exprimer.  
il l'avalea un peu chaud, et il restera trois  
heures apres plus mangier : apres de avoir  
fini l'usage il doit etre purge par une potion  
pareille a celle previous, et prendre chaque  
matin des douze suivants, un bol prepare avec  
douze grains de bensoin, douze grains de  
poudre de aloportes, et douze grains de safran  
oriental qui on incorporera avec le syrpe de  
cavillaire pour le former. il avalea de forte  
une esuelle de petit lait de chevre, ou de  
vache, clarifie avec un blanc d'oeuf dans lequel  
on fera bouillir pendant la clarification deux  
poignees de fumetore. apres avoir fini de  
prendre lesd. bols et le petit lait, il doit etre  
repuge; et il n'insistera de force etat  
pendant quil aura des d. remedis, il doit fo  
ligrer des exercices possibles, se tenir chandement  
et le plus de tout estoit qu'a la soupe et  
le bouilli tant le soir que le matin fuyant que  
tarderques. 6<sup>e</sup> may 1785 pour françois  
Camboulives du martines Meauclau med



*ferme Bousquet du Pouget*

Mardi 8 mai 1945

# Centre Presse Aveyron

Organe du Comité Départemental de la Libération Nationale



CHÉQUES  
PORTAUX | Abonnement  
Postaux...  
Abonnement, 4 mois 100 Fr.; 1 an 215 Fr.

QUOTIDIEN INDÉPENDANT  
D'INFORMATION DU SUD-OUEST

14, RUE DE LA CHARITE  
Téléphone : T. 5436 LYON  
PARIS, 26, Rue Feydeau, 2e



## La capitulation de l'Allemagne a été signée hier à Reims

La fin des hostilités sera officiellement annoncée aujourd'hui

Des dépêches de Londres, transmises par l'A. F. P. déclarent, d'après l'Agence Reuter :

Les Alliés annoncent officiellement la capitulation sans conditions de l'Allemagne. C'est à Reims, dans une école où est installé le Quartier Général du Général Eisenhower que la signature a eu lieu.

Les signataires alliés étaient le général Walter Bedel Smith, chef d'Etat-Major du général Eisenhower pour le commandement suprême interallié, le général Ivan Susloparoff pour la Russie, et le général François Sevez pour la France. Du côté allemand, le général Gestor Jodt, nouveau chef d'Etat-Major de la Wehrmacht, a signé.

D'autre part, un correspondant de la radio canadienne précise que cet acte historique a eu lieu à 2 h. 41.

Le communiqué annonçant officiellement la fin des hostilités en Europe est attendu pour demain après-midi.

**Proclamation AUJOURD'HUI**

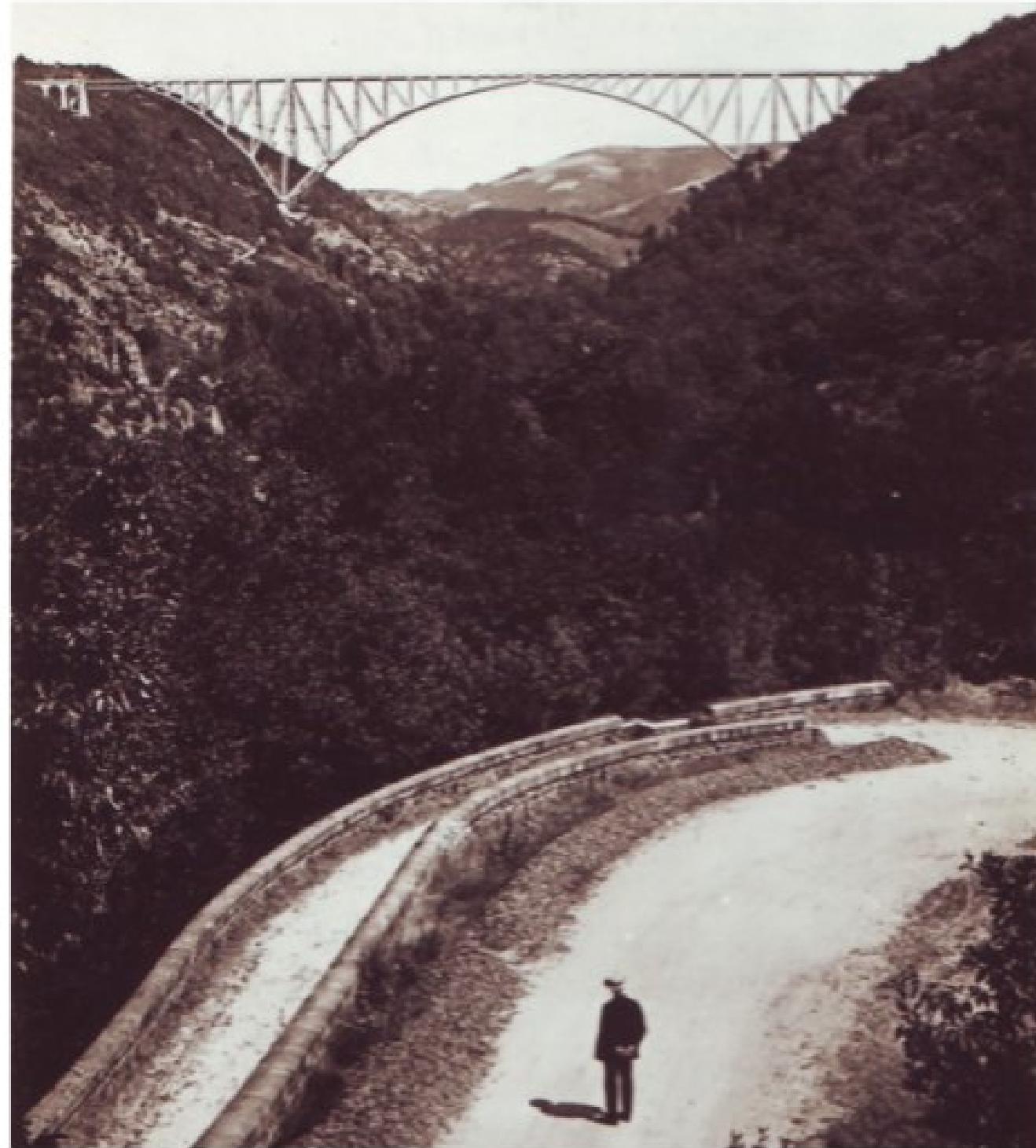


A Meljac, la victoire est fêtée... p.3



## Viaduc du Viaur

en raison du  
"Pont" de la  
Pentecôte,  
il n'y aura pas  
de Réunion  
Méjac-Nest ce  
vendredi 9 mai  
2008.



vue prise du contour de  
la route Rodez - Albi.



Pentecôte à Meljac - 11 mai 2008





Je soussigné, Marie  
Lavergne, propriétaire à Bessous  
commune de Rullac-Saint-Cirg.  
déclare donner à M. Mazars,  
conseiller municipal à Meljac,  
afin qu'il au nom de la commune  
de Meljac, l'autorisation d'ériger  
de ma propriété située à Bessous  
un certain nombre de gros rocs  
destinés et nécessaires à l'érection  
d'un monument aux Morts de  
la dernière guerre dans la  
commune de Meljac.

Fait à Rullac, le douz-mai  
mille neuf cent vingt trois.

Marie Lavergne

don de Mme.Lavergne de Rulhac à la commune de Meljac pour l'érection du monument aux morts  
lire ou relire: [http://www.meljac.net/SMN\\_AncComb\\_4guerre%20de%201914-18.htm](http://www.meljac.net/SMN_AncComb_4guerre%20de%201914-18.htm)



repounchous, respounsois, respountchous, respontzos, reponchons... tamier, taminier, vigne noire, sceau de Notre-Dame, racine vierge, bryone noire, fausse raiponce, raisin du diable, haut liseron, cojarassa de bosc, herbe aux femmes battues...

Quoiqu'il en soit, c'est fini...ou presque...pour cette année !





le 30 mai, au plus tard...  
la route de Meljac est réouverte...

DIRECTION DES  
ROUTE ET  
INFRASTRUCTURES

REPUBLIQUE FRANCAISE

-0-0-0-0-0-

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

-0-0-0-0-0-

Extrait du Registre des Arrêtés du Département

Arrêté N° 08 - 224 du 11 AVR. 2008

Canton de Naucelle

Objet : Route Départementale N° 592

Arrêté temporaire pour glissement de terrain, avec déviation, sur le territoire de la commune de Centrès (hors agglomération)

## Le Président du Conseil Général ARRETE

### Article 1 :

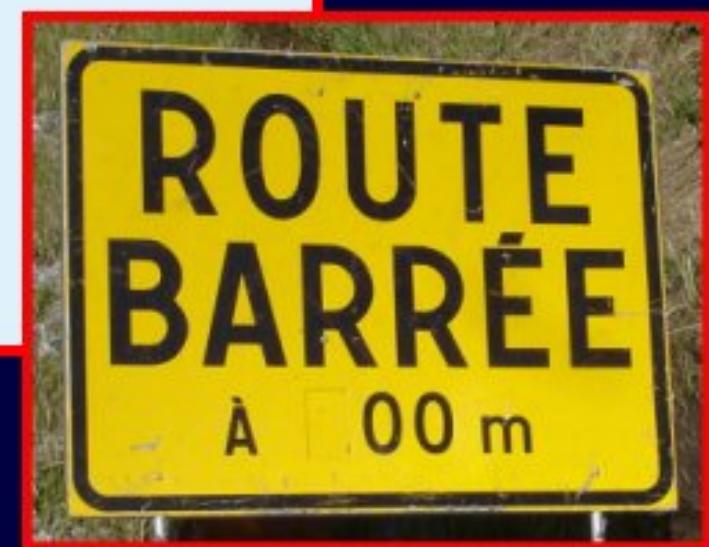
La réglementation de la circulation, sur la route départementale N° 592, au PR 6,900, pour le remplacement d'un aqueduc détérioré, prévue pendant 5 jours durant la période du 28 avril 2008 au 30 mai 2008 est modifiée de la façon suivante :

- La circulation de tout véhicule est interdite entre 8h00 et 18h00.

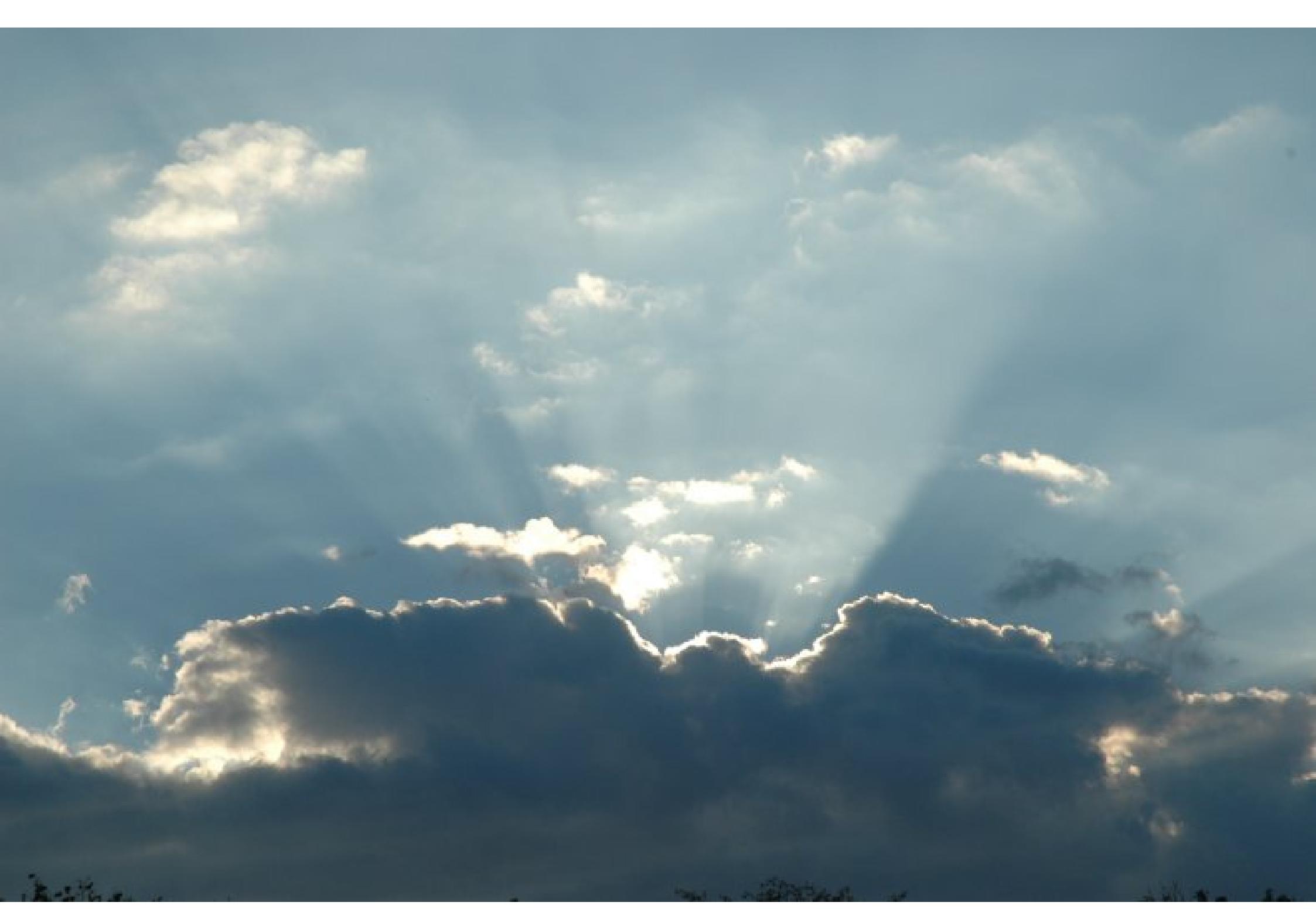
La circulation sera déviée :

- dans le sens Meljac - Naucelle
  - à partir du bourg de Meljac par les RD 592, 63, 263, 10
- dans le sens Naucelle - Meljac
  - à partir du carrefour avec la RD 10 par les RD 10, 263, 63 et 592.

La circulation sera rétablie du vendredi 18h00 au lundi 8h00.









Pélerinage à Roucayrol - dimanche 18 mai 2008 - messe à 9h30



Les travaux prévus par arrêté du Conseil Général du 11 avril 2008, pour une durée de cinq jours, sur la période du 28 avril au 30 mai, ont commencé ce lundi 19 mai. La route départementale 592 est ainsi barrée comme en témoigne la pancarte ci-dessous, apposée à la croix du Clot à Meljac.





## Départementale 592:

Les travaux sont en cours sous la Malénie et la route barrée. La route est ré ouverte de 18 h à 8 h en circulation alternée.



(les travaux n'ont pas commencé à Canto Ploro)



# Des médailles pour MM. Bousquet Mazars et Flottes



Ce dimanche matin, Meljac a associé dans un même hommage ses morts glorieux et ses vivants méritants.

A partir de 11 h 30, la population locale s'est rassemblée autour du monument aux morts où les anciens combattants — à ceux de la commune s'étaient jointes plusieurs délégations de ceux des communes voisines — ont déposé une gerbe.

Cette cérémonie, rehaussée par la présence aux côtés de M. Claude Alary, maire de Meljac, de M. Briane député et de M. Lacombe, conseiller général de Naucelle, et par la participation des musiciens de la « Lyre naucelloise », qui ont exécuté les sonneries d'usage, a été suivie d'une remise de décorations.

M. Alary a, en deux mots, adressé les félicitations de l'ensemble de ses administrés aux trois récipiendaires : M. Urbain Bousquet qui a été maire de Meljac de 1945 à 1971 ; M. Louis Mazars, qui a été son adjoint durant ses divers mandats, jusqu'à ce qu'ils décident tous deux de passer le flambeau à une équipe plus jeune ; et M. Albert Flottes, qui est depuis 30 ans président de l'association locale de la Mutualité agricole 1900.

M. Briane a remis à MM. Bousquet et Mazars la médaille d'honneur d'argent départementale et communale et à M. Flottes, la médaille de la Mutualité agricole. Chacun était ensuite convié à un vin d'honneur à la mairie.



fénaison à Meljac & vue sur la Tine

# TROIS MÈRES MÉRITANTES



*à l'occasion de la Fête des mères, ce 25 mai 2007*



Toute la commune de Meljac s'est retrouvée autour de trois mères de famille méritantes, dimanche matin, à la salle des fêtes où celles-ci ont reçu la médaille de la famille française.

Une médaille d'argent pour Mme Procule Albinet, née Barrau en 1922 et qui, depuis son mariage en 1946, a élevé sept enfants au Puech Issalys.

Et deux médailles d'or pour Mme Marie Sirmin, née Bouetteille en 1905, qui a élevé après deux mariages, huit enfants, au Fraysse.

Ainsi que pour Mme Maria Loubière, née Bélière en 1923, ayant élevé après son mariage en 1944, onze enfants, au Mas Ricard.

« Que votre exemple soit suivi par beaucoup, pour la prospérité de Meljac et de notre pays », a souhaité M. Lacombe, conseiller général du canton de Naucelle.

Celui-ci a ensuite fait l'éloge de la famille nombreuse — lui-même étant bien placé pour en parler avec ses huit enfants — en insistant sur la nécessité d'une bonne croissance démographique pour l'économie d'un pays, mais aussi pour les joies que procure une famille nombreuse.

Et M. Lacombe d'estimer qu'il fallait mettre en place une véritable politique familiale, donnant droit à un salaire minimum et à une retraite aux mères.

Il s'est enfin associé au maire de Meljac, M. G. Aubert, pour féliciter chaleureusement ces trois mères méritantes de Meljac, en leur souhaitant « de recevoir désormais autant que ce qu'elles avaient su donner ».

=> extrait de  
Centre Presse  
30 juillet 1984

**MELJAC**

*Le Rodez*  
 CANTON  
*La Brousse*  
 Commune  
*Le Meljac*  
 OBJET :  
 aménagement du  
 presbytère de  
*Le Meljac*  
  
 Note. — On ne doit faire  
 qu'une seule attache dans chaque  
 extrait.  
  
 Le nombre de conseillers mu-  
 nicipaux est de : *10*  
  
 (1) Ordinaire de session, de  
 mai, d'automne et de novembre, ou  
 pour la session extraordinaire sol-  
 licitée par M. le Maire ou M. le  
 Secrétaire, le \_\_\_\_\_  
 ou bien encore pour la session  
 tenue en vertu de l'article 47 de  
 la loi du 5 avril 1881.  
  
 Les délibérations municipales  
 peuvent être votées par cette  
 formule : Fait et délibéré à \_\_\_\_\_  
 les \_\_\_\_\_ mois et un mardi et sur  
 l'Extrait qui doit toujours être  
 envoyé en double exemplaire, on  
 ajoute : Où signé au registre  
 MM. \_\_\_\_\_ Pour extrait conforme  
 Le Maire.  
 (Cachet de la Mairie)

Extrait du Registre  
 des  
 Délibérations du Conseil Municipal  
 DE LA COMMUNE DE *Le Meljac*

Séance du *25 Mai 1945*

L'an mil neuf cent *Juste* <sup>avant</sup> *le* *vingt* du mois de *Mai*

à *des* heure *du*

Le Conseil municipal de la commune de *Le Meljac*,  
 réunément convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de  
 ses séances, sous la présidence de M. *Bouquet Italié*, maire,  
 pour la session (1).

Présents : MM. *Bouquet Italié*, *Bouquet Clément*,  
*Mazars*, *Anat. Bayolle*, *Eugène*, *Eugène Juston*,  
*Italié*, *Gaudiot*, *Moisy*.

formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1881, il a été pro-  
 cédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;  
 M. *Mazars* ayant obtenu la majorité des suffrages,  
 il a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président expose à l'assemblée un avant-projet  
 d'aménagement du presbytère de *Le Meljac*  
 comprenant : 1<sup>e</sup> plan actuel du presbytère - 2<sup>e</sup>  
 plan aménagé - 3<sup>e</sup> devis estimatif approximatif.

Le conseil décide de procéder aux travaux  
 d'aménagement du presbytère de *Le Meljac* -  
 de confier ce projet aux soins de M. Jean Vigouroux  
 architecte à Rodez. D'après l'avant-projet le  
 montant des travaux seraient de l'ordre de 370.000.  
 Le financement des travaux serait partiellement  
 par souscription publique et moitié à la charge  
 de la commune. La part de la Commune serait  
 couverte par voie d'emprunt -

**25 mai 1945**

délibération du Conseil Municipal de *Le Meljac*

**Le Conseil Municipal vote l'aménagement  
 du presbytère, confiant le projet à Jean  
 Vigouroux, architecte à Rodez et engageant  
 un budget de 270.000 Frs.**



presbytère de *Le Meljac*-photothèque *Le Meljac Net* 2001

Pour transformer en euros de 2006 des francs  
 de l'année 1945, il suffit de multiplier ces francs  
 (270.000) par le coefficient de l'année 1945 ; soit  
 $270.000 \times 0.11202 = 30.245 \text{ € (198397 frs)}$

Lire ou relire à cette occasion :  
**... COMBIEN CELA COÛTERAIT-IL AUJOURD'HUI? ...**

[http://www.lemeljac.net/SHN\\_FacturesAnciennes.htm](http://www.lemeljac.net/SHN_FacturesAnciennes.htm)



Travaux à Lestrébaldie (mai 2008)





mai 2008 - foins à Meljac - barre de coupe: 8,70 m.



genêts sur fond de Puech de Rouet



lever du jour sur le clocher de Meljac

